

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique scolaire

Berne. — *Les examens de recrues.* Le synode des instituteurs du district de Courtelary s'est occupé, dans sa séance de mars, de l'infériorité du Jura aux examens de recrues et des moyens d'y remédier.

MM. Benoit, instituteur à Frinvillier et Schwartz, instituteur à Orvin, ont présenté un rapport dont voici les conclusions :

1. Rétablissement de la neuvième année scolaire et développement de l'école complémentaire.

2. Organisation des examens de recrues :

a) Réorganisation des arrondissements des examens de recrues dans le sens de leur augmentation, afin de réduire le maximum journalier de recrues et de déplacer celles-ci le moins possible.

b) Accompagnement et surveillance des recrues le jour du recrutement, afin d'empêcher ces jeunes gens d'absorber des boissons alcooliques avant l'examen.

3. Les élèves de langue allemande qui viennent accomplir la dernière ou les deux dernières années scolaires dans une école française ne devraient pas, lors des examens de recrues, être attribués à cette dernière école, mais bien à celle qu'ils fréquentaient auparavant.

4. Une plus grande importance à donner à l'enseignement de la langue française par la lutte contre le patois et l'allemand et la création de bibliothèques scolaires.

5. La création de classes allemandes, soit publiques, soit privées, partout où faire se pourrait, pour éliminer autant que possible l'élément allemand dans les classes françaises.

6. Pour enrayer les ravages de l'alcool dans la société actuelle, nous proposons l'introduction de l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles.

7. La Direction de l'instruction publique publiera, chaque année, par district et par commune, un état des condamnations prononcées pour infractions aux articles 68 et 69 de la loi scolaire.

Ecole technique de Bienne. — Le Technicum de la Suisse occidentale à Bienne a compté, pendant l'année scolaire écoulée, 508 élèves, dont 27 à l'école d'horlogerie, 157 à la division mécanique et électrique, 47 à celle de la petite mécanique et mécanique de précision, 50 à celle des arts industriels, 52 à celle d'architecture, 124 à l'école des chemins de fer ; 42 élèves ont suivi les cours préparatoires. Les élèves se répartissent comme suit quant à l'origine : 412 Suisses (182 Bernois) et 95 étrangers.

Zurich. — *Ecole de commerce.* La Société des professeurs de commerce, réunie à Zurich le 2 avril, s'est occupée de la question de faciliter le passage des élèves d'une école de commerce dans une autre. Elle a voté à ce sujet les conclusions d'un rapport présenté par M. Louis Pelet, père, professeur à Lausanne. L'assemblée s'est prononcée ensuite pour l'admission des élèves des écoles de commerce dans l'administration des postes. Elle a chargé son comité de demander aux directeurs cantonaux de l'instruction publique d'examiner le plus tôt possible la question d'une école de commerce suisse.

Le comité a été composé de MM. Ch. Fivat, Genève. Schurter, Zurich. Professeurs Schær, Bâle. Chaix, Genève. Goegg, Genève. Rehous, Genève. Kopp, Lucerne. Berger, Neuchâtel.

Cinquante-cinq nouveaux élèves ont été admis dans la classe inférieure de l'Ecole normale de Küssnacht et répartis en deux classes parallèles.

Grisons. — La Société des instituteurs grisons adresse une pétition au Grand Conseil pour lui demander que le minimum du traitement des instituteurs soit porté à 700 fr.

Vaud. — Le comité de la Société pédagogique romande a mis à l'étude, pour le congrès de 1901, les questions suivantes, que l'assemblée des délégués de district a décidé de soumettre, avec l'approbation du Département de l'instruction publique, aux conférences du corps enseignant vaudois.

I. Que peut faire l'école pour développer et fortifier, chez les élèves, le goût des travaux de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes ?

II. Organisation de cours de vacances pour les instituteurs et institutrices suisses.

Fribourg. — *Ecole des Arts et Métiers, Fribourg.* L'Ecole des Arts et Métiers a ouvert son semestre d'été, lundi 16 avril, à 2 heures après midi, par l'examen d'entrée des nouveaux élèves.

Ainsi qu'on le sait, cette Ecole comprend une Ecole technique (Technicum) pour la mécanique et l'électrotechnique, la construction du bâtiment et les arts industriels (peinture, sculpture, etc.), et une Ecole d'apprentissage pour les professions de mécaniciens (4 ans), tailleurs de pierre (2 ans), maçons (1 semestre), digueurs et draineurs (1 semestre) et menuisiers (3 ans).

Les travaux des élèves de cette Ecole exécutés pendant le dernier semestre d'hiver ont été exposés à la Grenette, à Fribourg, jusqu'au vendredi 20 avril.

Cours d'instruction pour maîtres de dessin. — Le nouveau cours ouvert le 16 avril dernier pour les maîtres de dessin comprend deux divisions : 1^o Une division supérieure dont le programme fera suite à celui du 1^{er} cours ouvert en 1899, avec 6 élèves ; 2^o une division inférieure établie à la demande des intéressés eux-mêmes, avec le programme du cours de 1899.

Ce cours est suivi par 12 instituteurs ou maîtres secondaires, dont 4 du canton de Fribourg, 3 du canton de Vaud, 2 de Neuchâtel, 2 du Jura bernois et 1 d'Allemagne.

Examens d'apprentis, Fribourg. — Les examens d'apprentis ont commencé lundi matin, à 8 heures, dans 38 ateliers de notre ville. Des examens ont lieu en même temps à Estavayer pour un joaillier, à Morat pour un tonnelier, à Chénens pour un fabricant de fourches et râtaux, à Avenches pour un maçon.

123 apprentis étaient inscrits ; 5 n'ont pu être acceptés, il en restait 118, sur lesquels 4 ne se sont pas présentés pour causes légitimes. Restent 114 apprentis qui subissent leur examen

Les examens se passent très régulièrement : apprentis, experts, chacun est à sa place. 80 apprentis et apprenties logent dans 7 hôtels de la ville.

Lundi soir a eu lieu, au Pensionnat pour les jeunes gens, à l'Ecole des filles pour les apprenties, la première partie de l'examen scolaire (lecture, rédaction, écriture). Mardi soir a eu lieu, à 7 ½ heures, l'examen de calcul écrit, calcul mental et comptabilité.

Mercredi après midi est arrivé l'expert fédéral, M. Meyer-Zschokke, d'Aarau. Mercredi soir a eu lieu, à 8 ½ heures, à la Grenette, la réunion générale des experts.

Souhaitons que ces examens fassent constater de nombreux et sérieux progrès.

Conseil d'Etat. (Séance du 11 avril). — Le Conseil nomme Mgr Esseiva, rév. chanoine de la Collégiale Saint-Nicolas, membre de la Commission des études, section française.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE, FRIBOURG

Ouvrages reçus du 15 mars 1900 au 15 avril 1900.

Département de l'Instruction publ., Lausanne. Mobilier scolaire, 2 planches.

Pestalozzianum, Zurich. Pestalozzis Brief an einen Freund über seinen Aufenthalt in Stans, 1799.

B. van Muyden. Histoire de la nation suisse. 15^{me} liv., 1899. — Encyclopédie du siècle. L'Exposition de 1900. Les trois premières parties, 1900. Lehrer-Kalender für das Schuljahr 1899-1900, IV. Jahrgang. *Idem*, 1900-1901. — E. Schimpf. Die sect. 1870 neu erbauten Schulhäuser Basel's 1887.

Dons. Librairie de l'Etat, Berne. — Gesangbuch für die erste und zweite Stufe der Primarschule des Kantons Bern.

Erziehungsdirektion, Zurich. Dr jur. Albert Huber. Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz 1898. 2 exemplaires.

Direction de l'Instruction publique, Fribourg. *Idem*, 1 exemp.

Paul Lacombe. Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant. 1899. 3 fr. 50. Léon Boillot. Aux mines d'or du